

N/REF : 11/04/2025 11H37 C:264632 I:33807
V/REF : TEL
V/Email reçu le Vendredi 11/04/2025 a 11H37

MASSIT MICHEL

**806 ROUTE DEPARTEMENTALE 164
38610 VENON**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 30 Avril 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE DU 806 ROUTE DEPARTMEENTAL N°164 A VENON
M MASSIT MICHEL 06 79 37 31 87 OU 04 76 89 44 10
TARIF 420,58 EUROS CHEQUE
MASSIT.MICHEL@WANADOO.FR

MOTIF : INTERVENIR POUR VIDANGE FOSSE SEPTIQUE 2M3
LIMITE A 3M3
TUYAUX 10-15 M

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 30/04/2025 A 13H00
VIDANGE ET NETTOYAGE HYDRAULIQUE DE LA FOSSE SEPTIQUE 2M3
CURAGE ENTREE ET SORTIE

OBSERVATIONS : RECU CHQ N° 5417007 BANQUE POSTALE DU 30/04/2025 - 420,58 €

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Pomp.fosse sept/BAG 1h+Dépl.6 a 10km	1	382,35	382,35

TOTAL H.T.	382,35
T.V.A. a 10,00%	38,23
TOTAL T.T.C.En EURO	420,58

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN